

Edito

Chères Messassiennes, Chers Messassiens,

Un an déjà...que vous nous avez fait confiance et je tiens à nouveau à vous en remercier,

Un an pendant lequel nous avons modifié nos habitudes de vie et de travail,

Un an durant lequel j'ai pu mesurer tout l'élan de solidarité et l'entraide déployée à tout moment, en toute circonstance.

C'est aussi un an de commissions municipales où l'équipe s'est mise à l'œuvre pour étudier les dossiers et se lancer à la recherche de subventions avec pour seul mot d'ordre : être à l'écoute de chacun et facilitateur dans le respect de la légalité.

Notre priorité reste l'éducation. Il est de notre responsabilité de préparer l'avenir de nos jeunes en leur offrant des conditions optimales d'apprentissages pour leur permettre de devenir les adultes épanouis et autonomes. Au cours de la précédente année scolaire, les écoles ont accueilli les élèves car les enseignements sont restés présents autant que possible et ce, presque la totalité de l'année. Pour l'année scolaire 2021-2022, le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports entend maintenir une stratégie privilégiant l'enseignement en présence, pour la réussite et le bien-être des élèves tout en limitant la circulation du virus au sein des écoles.

Nous comprenons la morosité due aux circonstances et l'incertitude sous la COVID 19 qui accompagne une nouvelle fois cette rentrée scolaire. Si les enfants sont ravis, les parents et les personnels sont, à juste titre, inquiets d'une situation que personne ne maîtrise réellement.

De notre côté, pour maintenir la restauration scolaire, nous aménageons l'espace afin d'obtenir la plus grande distanciation possible entre les élèves et de limiter dans la mesure du possible le brassage.

Ecole, sport et culture sont complémentaires pour former une jeunesse bien dans sa tête, bien dans son corps. Tel est notre objectif avec la construction prochaine du terrain multisports dont les travaux débiteront en fin d'année. Une étude de sol a été réalisée par le cabinet Ginger CEBTP, spécialiste des études en géotechnique et étude de sol, d'analyse des matériaux et des structures, qui n'a émis aucune réserve sur la réalisation de cette infrastructure dans l'enceinte de l'école.

Je suis convaincu que votre préoccupation majeure est votre cadre de vie : une ville propre, accueillante, respectée et sûre. Quoi de plus légitime que de souhaiter s'épanouir dans un environnement agréable et accessible ?



Il faut se féliciter de l'implication des habitants à rendre le village le plus agréable, même si ces efforts sont souvent anéantis par les incivilités d'une minorité de la population qui agit sournoisement. Sortie nocturne des déchets, des incivilités routières quotidiennes, le non respect du code de la route restant une des sources majeures d'insécurité de notre commune.

En veillant à la biodiversité, la commune s'inscrit comme d'autres villages et villes de France dans une gestion différenciée de son espace. Vous l'avez constaté certains espaces verts ne sont pas tondues dans leur intégralité et d'autres pas du tout.

D'autre part, le temps que nous avons eu cet été, a été propice à la diffusion des mauvaises herbes et à une période de pousse plus régulière. Comme vous le savez, depuis quelques mois, la collectivité a dans son patrimoine la gestion des espaces verts du lotissement de la Bonne Dame et les agents communaux vont œuvrer davantage.

La propreté de notre commune et le respect de l'environnement sont l'affaire des employés communaux mais aussi et surtout l'affaire de tous. Je vous invite à entretenir votre trottoir, votre caniveau ou le bas-côté de votre lieu de vie.

Accompagnés par l'ensemble des agents, les élus de mon équipe municipale travaillent ardemment dans leurs délégations respectives avec conviction, loyauté et fidélité, au bénéfice d'un village harmonieux et solidaire.

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée et plus particulièrement aux enfants de 3 ans qui vont faire leur première rentrée dans notre école.

Grégory GONET, Maire



Un an d'action dans un contexte particulier—1er bilan

Depuis son élection, l'équipe municipale a œuvré sur plusieurs champs d'actions :

Dans le *domaine de la gestion du patrimoine et du cadre de vie* :

- ◆ Dernière phase de la rénovation de la rue Pressoir Bézard
- ◆ Création d'un plateau surélevé au carrefour du centre bourg
- ◆ Réfection de certaines routes
- ◆ Rénovation de l'éclairage public
- ◆ Rénovation de plusieurs pièces de la mairie
- ◆ Rénovation du bâtiment scolaire
- ◆ Installation de candélabres sur le parking de l'école
- ◆ Rénovation du local du RAM pour accueillir les infirmières
- ◆ Phase de finalisation de la révision du PLU
- ◆ Déplacement du portail de l'école dans le cadre de la sécurité d'évacuation des écoliers
- ◆ Étude sur la création de cinq cavurnes
- ◆ Étude pour l'installation du terrain multisports dans l'enceinte de l'école
- ◆ Désamiantage d'un bâtiment
- ◆ Plantation de vivaces, mise en place de paillage, nouvelle gestion de la tonte et de l'arrosage dans le respect de la biodiversité
- ◆ Animations autour du développement durable



Dans le *domaine des affaires sociales* :

- ◆ Création de colis de fin d'année pour les aînés par la municipalité
- ◆ Présence du CLIC le 1er lundi de chaque mois
- ◆ Mise en place d'un numéro d'astreinte : 06.86.84.44.38
- ◆ Aide pour les rendez-vous de vaccination Covid 19



Dans le *domaine des affaires scolaires, culture et vie associative*:

- ◆ Installation d'un conseil municipal des enfants
- ◆ Modernisation des équipements scolaires (numérique notamment) / installation de la fibre
- ◆ Réorganisation des menus de la cantine conformément aux directives alimentaires et nutritionnelles
- ◆ Installation d'un four à basse température et d'un frigo au restaurant scolaire
- ◆ Achat d'un nouveau tableau pour la 5ème classe
- ◆ Achat de produits d'entretien dans le cadre des directives Covid-19
- ◆ Renforcement des relations avec les associations



Terrain multisports



Une commission extraordinaire composée des élus de la commission travaux, de la commission affaires scolaires, de l'association des parents d'élèves, des enseignants s'est réunie le 31 mai 2021.

L'étude de sol conclut que l'implantation du terrain multisports peut se réaliser dans l'enceinte de l'école. De ce fait, un appel d'offres va être lancé dans les prochains mois pour un démarrage des travaux en fin d'année.

Cet appel à projets prendra en compte la réalisation de ce terrain multisports dans l'école, la création d'aires de jeux, du mobilier urbain et l'aménagement paysager. Ils seront terminés courant 2022.

Pour leur réalisation, la collectivité a obtenu de l'État, du Département et de la Région des subventions qui permettent d'atteindre le taux maximal de subvention soit 80%.

Opération d'entretien des routes : Pontage



Une opération de pontage (colmatage des fissures) pour trois jours a été réalisée dans différentes rues de la commune (rue des Hauts Talons, rue de Mauregard, rue de Messas, rue de la Closerie et Clos de la Seigneurie).

De même, la cour de l'école a profité de cette opération.

12 000 € TTC ont été nécessaires à la réalisation de l'ensemble de ces travaux dont l'objectif est de redonner de l'étanchéité au revêtement et ainsi augmenter sa durée de vie.



Rénovation de la voirie du lotissement des Billaudes

Vu la dégradation des voiries de la rue et de l'impasse des Billaudes, compte-tenu des passages réguliers, la municipalité a décidé de les restaurer en octobre par un enrobé à chaud qui permet une résistance plus importante dans le temps qu'un enrobé à froid.

Eclairage public

Les candélabres de la rue Pressoir Bézard ont été remplacés par des nouveaux candélabres équipés d'ampoules led.

De même, la rue des Billaudes et son impasse ont bénéficié également de cette rénovation avec uniquement le changement des têtes.

La modification des candélabres permettra de réaliser des économies d'énergies substantielles.

Pour répondre à une problématique d'éclairage du parking de l'école (accès principal), trois candélabres led ont été installés.

Le coût total de l'opération est de 37 641.96 € TTC. La commune bénéficie de 60% de subvention (Etat et Région).

Dans un souci de respect de l'environnement, les ampoules défectueuses de la rue Villeneuve ont été remplacées par les ampoules récupérées dans les anciens candélabres.



Rénovation du local pour accueillir les infirmières

La municipalité s'est mobilisée pour rénover l'ancien espace du RAM (Relais des Assistantes Maternelles), derrière la médiathèque afin d'accueillir dès le 1er septembre les deux infirmières. L'entrée est facilement accessible par le parc de l'école. Elles sont joignables au 07.69.36.00.57

La municipalité leur souhaite la bienvenue.



Bâtiments scolaires



La société Protecta, spécialiste de la rénovation de toiture va intervenir pendant les vacances de la Toussaint pour isoler et rénover la toiture du bâtiment qui accueille les tous petits.

De plus, des films et stores intérieurs vont être installés sur l'ensemble des fenêtres de l'école compte-tenu de la vétusté des stores extérieurs mais également pour répondre aux exigences réglementaires du plan vigipirate.

Ramassage des déchets : Acte citoyen



Dimanche 6 juin, petits et grands se sont retrouvés et ont écumé trottoirs, bas-côtés, fossés et espaces verts à la recherche de déchets.

Ce sont tout d'abord mégots et paquets de cigarettes, suivi par les canettes, puis morceaux de véhicules et enfin restes divers et variés (gobelets, masques, papiers et plastiques divers, ...) qui ont remplis neuf sacs poubelles, soient 270 litres de déchets récoltés sur notre commune.

INVITATION : Découverte de la nature de Messas

La commission développement durable vous invite le 26 septembre 2021 pour une journée « à la découverte de la nature de Messas » et à participer aux différents ateliers.

- **A 10h**, aidez nous à réaliser le composteur du restaurant scolaire (rendez-vous sur le parking devant l'école).
- **A midi**, la municipalité offrira l'apéritif au parc municipal, chaque Messassienne, Messassien pourra venir avec son repas et si vous le souhaitez votre pique-nique sera pris en commun. Pour ceux qui veulent y participer, veuillez vous munir de vos assiettes, gobelets, couverts et munissez vous de votre pass sanitaire
- **Dès 14h**, à partir du parc municipal, un parcours de 1.600 km vous sera proposé dans la commune. Petits et grands, vous pourrez vous arrêter aux différents ateliers mis en place par la commission développement durable : Connaissez-vous les plantes dans le parc du manoir ? La fabrication d'abris pour animaux et hôtel à insectes ? L'atelier senteur ?

Des visites agrémenteront ces ateliers : arrêt chez Marie-Noëlle, poterie RAKU, visite d'une maisonnette typique vigneronne, inchangée depuis des décennies...

Pour finir dans la bonne humeur, un goûter clôturera la journée à l'école.

Nous vous attendons nombreux pour cette première édition en espérant que les conditions sanitaires permettront cette initiative. **Masque obligatoire.**



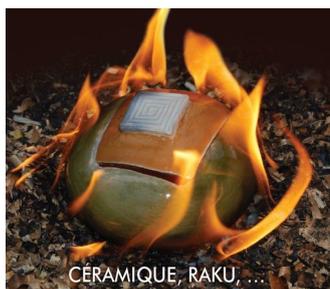
Exposition

« RAKOU » ou « RAKU » ?

Lorsqu'il apparaît en France, vers 1880, ce mot japonais est traduit phonétiquement « Rakou ». L'origine du raku se trouve dans la cérémonie du Thé au Japon. Elle est liée à la culture du Zen, une philosophie et une idéologie orientales du XVIème siècle.

A cette époque, la technique était surtout employée pour la fabrication des bols à Thé.

Le mot Raku signifierait : « Bonheur dans le hasard ... ».



Une artiste de Messas, Madame Marie-Noëlle D-THERY, expose quelques une de ses œuvres dans la salle des mariages de la mairie. Vous pouvez les découvrir aux horaires habituels d'ouvertures de la Mairie.

De même, des portes ouvertes ont lieu régulièrement toute l'année à son atelier qui se trouve au 1 rue des Vauguignons.

Si vous souhaitez découvrir ses œuvres et éventuellement faire un cadeau personnalisé à vos proches, vous pouvez également la contacter directement au 02.38.44.60.61

Spectacles

Age Tendre & Music Hall
chansons françaises
des **Années 60**
chantées par **Brigitte LECOQ**

avec : Lesons, Maccas, Chantal Annamont, Siffert et Leserte, Bécasse, Annie Cordy, Louise Lecoq, Isabelle Lecoq, Philippe Lecoq, Brigitte Lecoq

avec : Jean Trépo et Yvon de Bois, Les 17 à Paris d'Yves, Les Nouveaux Chansons de la Mairie, Les 17 à Paris, Les Nouveaux Chansons de la Mairie, Les Nouveaux Chansons de la Mairie

y'a pas qu'le rock et les yéyés

www.facebook.com/Brigitte.Lecoq.Artiste

Concert

Le dimanche 17 octobre 2021 à la salle des fêtes de Messas à 16h, l'ASLM avec la participation de la Mairie et du Conseil Régional présente Brigitte LECOQ en concert pour chanter des chansons françaises des années 60.

Entrée : 10 Euros

Réservation souhaitée au 06.87.68.18.82 (Daniel MOREAU) Pass sanitaire obligatoire

Théâtre-Cabaret

Le samedi 20 novembre 2021 à la salle des fêtes de Messas à 20h30, la municipalité avec la participation du Conseil Régional invite la Compagnie « Toutes Directions » pour une représentation de son spectacle « Brèves de comptoir ». Entrée : 10 Euros Pass sanitaire Réservation souhaitée en Mairie : 02.38.44.53.02



Dédicace



Patrick DUCHEZ

Samedi 18 septembre 2021 de 10h à 12h

Patrick DUCHEZ dédicacera son recueil poésies et chansons à la médiathèque de MESSAS (2 rue des Hauts Talons).

Retrouvez dans mon 4ème recueil 60 poèmes traitant de nos petits travers mais également de nos qualités humaines. Gravité et humour sont au rendez-vous pour que la poésie soit vivante et accessible à tous.

Port du masque obligatoire.



ASLM : Portes-ouvertes



Sous le signe de l'espoir, l'Amicale Sports Loisirs Messas (ASLM) invite tous les Messassiens, et les habitants des communes voisines, à venir découvrir les activités proposées par ses différentes sections lors des portes-ouvertes du **samedi 4 septembre prochain de 14h à 18h**.

Celles-ci se dérouleront à la salle des fêtes et sur la place « Narcisse Bridault ». En investissant le centre du village, l'ASLM souhaite montrer que la vie continue en créant une animation ouverte à tous. C'est avec le plaisir de présenter les activités et les animations que les différentes personnes contribuant à la vie de l'ASLM accueilleront les visiteurs.

Une occasion de découvrir la diversité des activités de notre Amicale pour les nouveaux habitants et de se retrouver et de se souvenir des moments passés pour les autres. Sans oublier la possibilité de faire connaissance les uns avec les autres en cette période où nous recherchons à reprendre une vie sociale épanouissante.

Animée par des bénévoles, l'ASLM propose des activités ouvertes au plus grand nombre au travers de ses sections : chorale, gym enfants, gym seniors, jeux de société, loisirs créatifs, marche et randonnées, pétanque, tennis de table, théâtre, Yoga; sans oublier la commission loisirs et culture.

« Que vous veniez, par hasard, par curiosité ou pour vous inscrire vous serez les bienvenus ! »

L'ASLM

Messas en Fête—Annulation de la brocante de l'Océan

Les organisateurs de la « Fête de l'Océan » ont espéré jusqu'au dernier moment que l'année 2021 ne serait pas vide de toute activité festive en programmant la « brocante de l'Océan » pour les 11 et 12 septembre 2021.

Mais les événements et les directives de la Préfecture du Loiret en ont décidé autrement avec l'obligation de contrôle du passe sanitaire pour les organisateurs, les brocanteurs et les visiteurs.

Le port du masque est de nouveau obligatoire sur l'enceinte de la brocante et différentes règles d'hygiène et de distanciation pour la buvette et l'alimentation sont autant de points qui rendent difficile voire impossible leur stricte mise en application pour les bénévoles que nous sommes.



Le conseil d'administration en lien avec la municipalité, dans sa réunion du 23 août, a donc pris la décision d'annuler cette manifestation et nous donnons rendez vous à tous nos fidèles pour 2022 en espérant que, d'ici là, tout redeviendra possible et normal.

Le Président de Messas en Fête

Les pompiers de Messas recherchent des volontaires

S'ENGAGER POUR SON PAYS EN DEVENANT SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Conditions	Formation	Disponibilité
• Avoir entre 16 et 60 ans • Aptitude physique et médicale	Une formation de jours éparpillés sur 1 à 2 ans	0 intervention par mois en moyenne

Retrouvez toutes les informations et conditions d'engagement sur pompiers.fr

pompiers.fr SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

Les Sapeurs-Pompiers volontaires sont au cœur du dispositif français de sécurité civile et de secours aux personnes. Ils démontrent chaque jour leur solidarité et leur altruisme par la participation à la chaîne des secours.

Cet engagement citoyen, après une formation initiale, s'effectue en fonction des disponibilités et de la vie personnelle de chacun.

Pourquoi pas vous à Messas ?

En devenant Sapeur-Pompier Volontaire au centre de Messas, vous permettrez à vos concitoyens d'obtenir un secours d'urgence efficace.

Vous êtes âgés de 16 à 56 ans et vous souhaitez plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter. Tel. : 06 07 21 26 79

Mail : amicalespmessas@gmail.com

L'amicale des pompiers

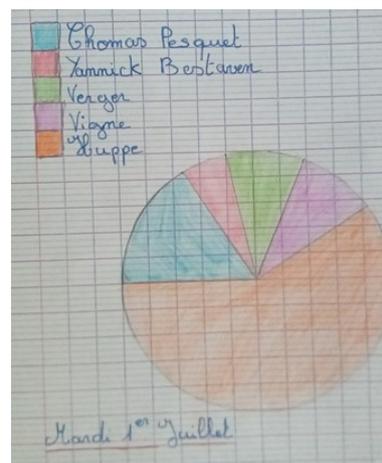
Conseil municipal des enfants : Un nom pour notre école

Un nom pour l'école de MESSAS.

C'était un des souhaits que les jeunes conseillers avaient formulé. Elles et ils se sont donc organisé(e)s avec l'aide de leur enseignante pour organiser un sondage auprès des enfants de l'école.

Les cinq propositions étaient les suivantes :

- Thomas PESQUET,
- Yannick BESTAVEN,
- L'école du VERGER,
- L'école des Vignes,
- L'école de la Huppe.



La maitresse en a profité pour illustrer de façon très pratique et très concrète une partie du programme de mathématique.

Les enfants souhaitent nommer leur école : « l'école de la Huppe » de son nom complet « Huppe Fasciée » qui est un oiseau présent sur notre territoire. La Huppe fasciée est un oiseau somptueux avec son allure exotique que l'on peut toutefois admirer à loisir dans nos prés et jardins, dans une grande partie de notre pays, du début du printemps à la fin du mois d'août avant qu'elle ne migre vers le continent africain.

Merci beaucoup aux jeunes Conseillers pour leur investissement tout au long de cette année scolaire.

Cadeau de départ pour les CM2

Depuis le début du mandat, le Maire et le 1er adjoint distribuent des cadeaux utiles aux élèves de CM2 lors de leur dernier jour de classe. Ces derniers ont pu bénéficier d'un sac à dos, d'une clé USB 2GB et de 4 fascicules. Ces fascicules (à la découverte de ta commune, à la découverte de l'environnement, bien-vivre ensemble et le livret du petit citoyen) ont été offerts également aux élèves de CM1.



Conseil municipal des enfants : De nouveaux représentants

Les CM2 du conseil municipal de l'année scolaire 2020-2021 quitteront leur fonction aux prochaines élections qui auront lieu avant les vacances de la Toussaint. Les conseillers CM1 qui passent en CM2 restent donc en poste. Trois nouveaux enfants parmi les élèves de CM1 seront élus. Puis, un nouveau maire sera mis en place après la prochaine élection.

Nous tenons à remercier les anciens conseillers qui quittent l'école de Messas pour le collège pour leur action et leur investissement dans la vie communale. Le conseil municipal est composé de six membres élus pour deux ans.



Convention avec la chambre d'agriculture



Une convention a été signée entre la chambre d'agriculture et la commune de Messas pour l'achat de produits locaux pour la restauration collective.

Cette action s'inscrit dans la continuité de notre projet initial qui est d'améliorer la qualité nutritionnelle et de respecter le circuit court dans l'alimentation de nos enfants.

Les enfants et les parents d'élèves ont pu constater depuis plusieurs mois l'amélioration des menus.

Protocole sanitaire pour la rentrée 2021/2022

Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a établi pour la rentrée scolaire, une graduation comportant 4 niveaux. Le niveau 2 a été activé pour la rentrée scolaire.

La mairie recherche !

Dès la rentrée scolaire, afin de respecter le protocole sanitaire et notamment le non brassage des enfants pour le repas, la mairie recherche des bénévoles pour aider à l'encadrement :

- des enfants sur le temps de la cantine les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 12h à 12h45
- des enfants dans la cour de l'école de 12h45 à 13h20.

Nous vous remercions de contacter la mairie au 02.38.44.53.02

COVID-19

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Cours en présentiel au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Cours en présentiel au collège • Hybridation au lycée selon le contexte local 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en présentiel en école primaire • Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 % • Hybridation au lycée avec jauge à 50 %
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur) • Limitation des regroupements importants • Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur) • Limitation du brassage par niveau obligatoire • Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains • Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire • Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré • Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur dans le respect d'une distanciation de 2 mètres 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas • Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés) 	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas • Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés) 	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas • Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés) 	<ul style="list-style-type: none"> • Écoles : fermeture de la classe dès le 1^{er} cas • Collèges et lycées : éviction des élèves cas contact (sauf élèves vaccinés)



EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS



© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Juillet 2021

Aînés : Permanence du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

Pour rappel, l'association le CLIC intervient pour :

- vous aider dans les démarches administrative et/ou à l'accès aux droits (aides à domicile, demande de pension de réversion
- vous accompagner dans les demandes d'aide : à la complémentaire santé, financières exceptionnelles, alimentaire, pour l'aménagement du logement, conseils et informations pour un éventuel placement en institution, complément de retraite, surendettement, téléalarme etc.....).



le CLIC Relais Entour'âge de Beaugency,

propose une aide gratuite à toutes les personnes âgées de 60 ans et plus

Le CLIC tient une permanence le premier lundi de chaque mois de

14h30 à 16h30 à la mairie

Prochaine permanence

lundi 4 octobre

N'hésitez pas à aller les rencontrer

Tél : 02 38 44 90 20

Aînés : Cadeau de fin d'année

En 2020, les paniers garnis distribués aux personnes de plus de 70 ans ont été accueillis avec bonheur et la municipalité a décidé de reconduire l'opération cette année. Ce colis, confectionné par les conseillers municipaux, sera composé de produits festifs, de qualité et locaux.

Pour les personnes âgées de 65 ans et plus au 1er janvier 2022, une après-midi de convivialité sera organisée en janvier pour fêter notamment la nouvelle année.



Recycler vos masques



La mairie récolte vos masques en papier usagés, un bac est prévu à cet effet à l'accueil aux horaires d'ouverture de la mairie.

Votre geste pourra avoir un grand impact positif sur l'environnement et cela créera des emplois d'insertion.

L'opération est organisée avec la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.

Les masques collectés seront transportés à Angers et les opérations manuelles de recyclage seront réalisées par des entreprises d'insertion.

Nous vous remercions tous de votre action solidaire.

Permanence de la gendarmerie nationale

La gendarmerie de BEAUGENCY viendra à votre rencontre le

Samedi 18 septembre de 9h à 12h
à la salle annexe (à côté de la Mairie)



- Échanges,
- Conseils démarches pénales,
- Recrutement,
- Prévention,
- Renseignements divers

Modification dans les horaires de la Mairie



Depuis le 1^{er} janvier 2021, la mairie était ouverte tous les 15 jours le samedi de 10h à 12h. Nous avons pu constater que l'utilité d'ouvrir ce jour-là n'est pas opportune puisque peu de personnes se sont présentées.

En conséquence la mairie sera fermée les samedis à partir du 1^{er} septembre.

Entretien des caniveaux



La société Véolia procède au nettoyage des caniveaux, une fois par mois.

Nous vous remercions d'éviter de vous stationner sur la voirie les jours de passage.

Ainsi, nous vous informons des dates d'interventions :

- le jeudi 2 septembre
- le jeudi 7 octobre
- le mardi 9 novembre
- le mercredi 8 décembre

Déménagement de la Trésorerie (SGC)

À partir du 26 août 2021 sera entrepris le déménagement du **Service de Gestion Comptable (SGC)** de Meung-sur-Loire vers ses nouveaux locaux situés à l'adresse suivante :

11, rue Saint-Jean 45130 MEUNG-SUR-LOIRE

A compter du 1^{er} septembre 2021, le SGC sera ouvert au public comme suit

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
09h00 - 12h30	avec ou sans rendez-vous	avec ou sans rendez-vous		avec ou sans rendez-vous
14h00 - 16h00	sur rendez-vous	sur rendez-vous		sur rendez-vous

STOP au démarchage téléphonique



Il suffit de s'inscrire !

1 J'indique jusqu'à 8 numéros de téléphone fixe ou mobile sur bloctel.gouv.fr*

2 Je reçois un courriel dans les 48 heures et je confirme ma demande.

3 Je suis protégé(e) contre le démarchage téléphonique abusif au plus tard dans les 30 jours.

Pour une durée de trois ans

Le service Bloctel gratuit (bloctel.gouv.fr) permet de protéger les consommateurs des pratiques abusives de marketing téléphonique en inscrivant son numéro, celui de son conjoint ou de ses enfants pour s'opposer au démarchage téléphonique sur ces numéros.

L'inscription au service concerne uniquement le démarchage par appel téléphonique. En cas de réception de SMS frauduleux, l'utilisateur peut le transférer au 33 700.

